

Cette lettre vous présente chaque trimestre la situation de la région Pays de la Loire en matière de développement des énergies éolienne et photovoltaïque.

Outre les chiffres-clés, elle vous apporte des informations sur les sujets d'actualité, ainsi que sur certains faits et réalisations marquants dans la région, intéressant ces filières énergétiques renouvelables.

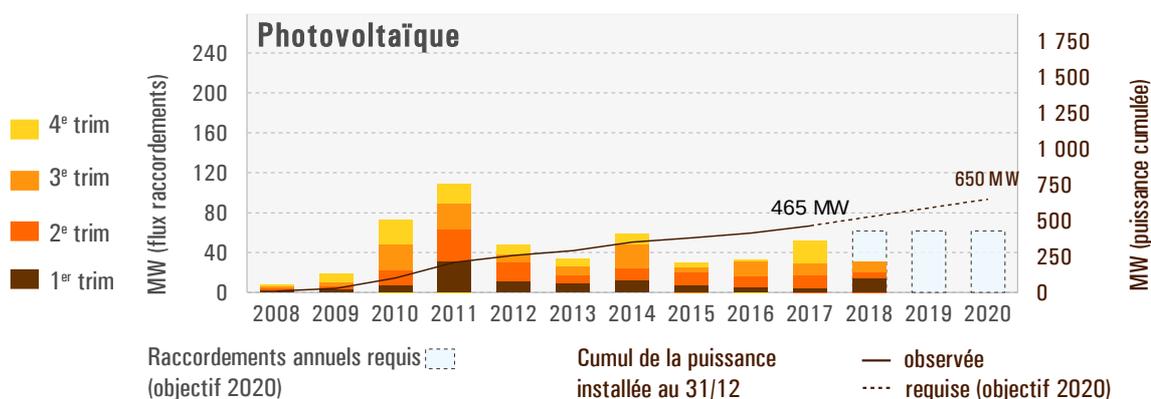
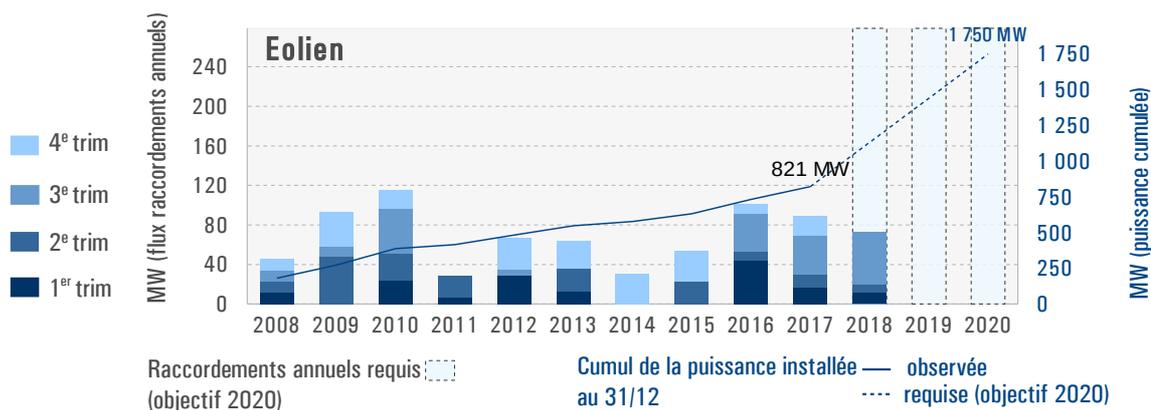
Mission énergie  
et changement  
climatique

Novembre  
2018

### Productions régionales d'électricité éolienne et photovoltaïque au 30/09/2018

	Eolien terrestre					Photovoltaïque		
	Nombre et puissance cumulée des parcs				Production d'électricité depuis le 01/01/2018	Nb et puissance cumulée des installations raccordées au réseau		Production d'électricité depuis le 01/01/2018
	Autorisés (raccordés ou non)		Autorisés et raccordés au réseau			source Enedis		
	source DREAL		source Enedis		source Enedis		source Enedis	
	nb	MW	nb	MW	GWh <sup>(1)</sup>	Nb installations	MW	GWh
44	48	479	40	373	492	12 473	117	107
49	25	252	11	110	ss	8 865	108	102
53	19	186	16	136	189	3 830	38	34
72	12	121	4	37	ss	5 467	58	55
85	34	348	26	238	254	13 103	175	173
<b>Région</b>	<b>138</b>	<b>1 386</b>	<b>97</b>	<b>894</b>	<b>1 099</b>	<b>43 738</b>	<b>496</b>	<b>472</b>

ss : secret statistique



1 1 GW (gigawatt) = 1 000 MW (mégawatt) = 1 000 000 kW (kilowatt)  
1 GWh (gigawatt-heure) = 1 000 MWh (mégawatt-heure) = 1 000 000 kWh (kilowatt-heure)

### Solaire photovoltaïque

#### Lauréats de la cinquième période de l'appel d'offres photovoltaïque sur bâtiment

Le 2 octobre 2018, 392 nouveaux lauréats pour la cinquième période de l'appel d'offres CRE4-bâtiment ont été désignés au niveau national.

La baisse des prix proposés par les lauréats de cet appel d'offres se poursuit : le prix moyen proposé à la cinquième période de candidature est de 76,8 €/MWh, en baisse de 5 % par rapport à la période précédente attribuée en mai 2018.

En région Pays de la Loire, 13 projets ont été retenus dans la famille des installations de puissance comprise entre 100 et 500 kWc. Les lauréats de la région comptabilisent une puissance de 4,5 MW. C'est le dernier résultat à comparer aux précédentes périodes respectivement à 8,01 MW pour la période 1 ; 5 MW pour la période 2 ; 3,2 MW pour la période 3 ; 19,95 MW pour la période 4.

#### Lauréats de la troisième période de l'appel d'offres autoconsommation

Le 2 octobre 2018, 48 nouveaux lauréats ont été désignés pour développer des installations photovoltaïques en autoconsommation, pour un volume de 20 MW.

Les projets lauréats de cette troisième période pourront consommer eux-mêmes l'électricité d'origine renouvelable qu'ils produisent ou bien la valoriser auprès de tiers, et bénéficieront d'une prime à un prix pondéré de 26,8 €/MWh. Le taux d'autoconsommation moyen des lauréats de l'appel d'offres est très élevé, de l'ordre de 98%, traduisant une réelle volonté d'utiliser sa propre électricité.

En région Pays de la Loire, 4 projets ont été retenus dont 3 supermarchés et un bâtiment agricole.

Retrouvez la liste des candidats retenus sur le site Internet du Ministère de la transition écologique et solidaire :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/francois-rugy-designe-plus-250-mw-projets-solaires-laureats-sur-batiment-et-en-autoconsommation-prix>

### Appel d'offres mettant en concurrence les projets solaires et éoliens

#### Lauréats à l'appel d'offres multi-technologique

Un appel d'offres expérimental visant à évaluer la compétitivité relative des filières photovoltaïque au sol et éolien terrestre matérialise l'engagement de la France auprès de la Commission européenne qui souhaite mettre les technologies en concurrence.

La France a accepté de s'essayer à ce principe de façon expérimentale pour un volume de 200 MW sur les technologies renouvelables aujourd'hui les plus compétitives, afin d'en identifier les bénéfices et les inconvénients. L'ensemble des projets lauréats désignés le 6 novembre 2018 sont des centrales solaires photovoltaïques, plus compétitifs que les projets éoliens déposés. Les 16 projets lauréats de cet appel d'offres valoriseront l'électricité produite à un prix moyen de 54,94 €/MWh.

En région Pays de la Loire, le candidat 408 ENERGY a été retenu pour une centrale au sol de 18 MWc dans le département de la Sarthe.

Retrouvez la liste des candidats retenus sur le site Internet du Ministère de la transition écologique et solidaire :

[https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.11.06\\_fdr\\_laureat\\_aopveolien.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.11.06_fdr_laureat_aopveolien.pdf)

La DREAL remercie RTE Ouest, Enedis Ouest, la DDTM 44, la DDT 49, la DDT 53, la DDT 72, la DDTM 85 et l'ADEME pour la mise à disposition des informations utilisées dans le présent document.

Contact : *Sophie Glâtre*  
[mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mecc.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr)

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Mission énergie et  
changement climatique

5, rue Françoise Giroud  
CS 16326  
44263 NANTES cedex22  
Tél : 02 72 74 73 00

Directrice de publication :  
**Annick Bonneville**

ISSN : 2109-0025